

BERAT Alfred Julien

Etat civil

Julien est né le **4 septembre 1875** à **Ablois** où son père Alfred Alexandre est secrétaire de mairie. Sa mère Fannie Hermance Petitbon, veuve le 3 avril 1880 s'engage comme domestique et élève seule ses 3 enfants. Julien n'a pas encore 5 ans.

Situation civile

Julien est boucher-charcutier à Ablois.

Le 29 décembre 1906 il épouse **Julia Emma Lubra**, couturière native de Brugny. Les époux reconnaissent une fille Bertha Julienne, née le 10 mai 1903 de leur union naturelle. La famille domiciliée à Epernay, s'agrandit en 1908 avec Réjane Raymonde et en 1910 avec Berthe Aimée. Ils habitent ensuite Reims rue de Mars.

Situation militaire

Déclaré propre au service, **Alfred Julien** part le 16 novembre 1896. **Tambour** en 1898, il est mis en disponibilité le 20 septembre 1899 avec un **certificat de bonne conduite**.

Dans la réserve active le 1 novembre 1900 il effectue 2 périodes d'exercices : au **106è RI** (1902) au **155è RI** (1905).

Mobilisé le 2 août 1914 Julien rejoint le dépôt du **48è RI** le 14 août 1915 et passe ensuite au **294è RI** le 10 janvier 1916.

Décembre 1915 :

Julien et le 294è R I quittent Suippes et s'installent au nord de SOUAIN près de la Ferme de Navarin.

Ils construisent des abris et remettent les tranchées en état.

Ils s'exercent à mettre rapidement les lunettes et les sachets protecteurs en cas d'attaque par les gaz asphyxiants sous des tirs fréquents et de violents bombardements

Ils effectuent de nombreux tirs de démolition des tranchées ennemies provoquant des ripostes. Julien passe une nuit de repos à Suippes.

Janvier 1916 :

Des périodes relativement calmes, permettant la relève des bataillons, alternent avec des « duels » d'artillerie plus ou moins intenses.

Le 30 janvier est une journée de bombardements extrêmement violents : les 1ères lignes françaises reçoivent de nombreuses torpilles qui tombent sur les abris faisant des tués et des blessés.

Julien est tué à l'ennemi le 30 janvier 1916 au nord de SOUAIN
(Marne).

Il est inhumé au cimetière du 294è RI.

Un secours de 150Fr est versé à sa veuve. (= 351 euros)

MORT POUR LA FRANCE

à l'âge de 40 ans 4 mois.